



Le Saint-Siège

*Discours à l'Ambassadeur d'ARGENTINE,
S.E.M. Santiago Manuel de ESTRADA**

9 octobre 1984

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Les paroles que Votre Excellence vient de m'adresser en me présentant les Lettres qui l'accréditent en tant qu'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République d'Argentine près le Saint-Siège me sont particulièrement agréables parce qu'elles m'ont fait sentir l'affection de tous les bien-aimés fils de cette noble nation.

Reconnaissant pour le déférent salut que vous m'avez transmis de la part de Monsieur le Président de la République de même que pour les aimables paroles que vous m'avez adressées, je vous souhaite cordialement la bienvenue, vous assurant en même temps de mon soutien pour l'accomplissement de la haute mission qui vous a été confiée.

2. Votre Excellence a fait mention des sentiments catholiques traditionnels des Argentins parmi lesquels figurent tout particulièrement leur attachement au Successeur de Pierre comme j'ai pu le constater durant la visite pastorale que j'ai faite il y a deux ans en Argentine. Depuis cette époque ces sentiments ont pris forme extérieurement dans les relations que l'Argentine maintient avec ce Siège Apostolique, relations engagées dans la recherche du bien commun des citoyens qui sont, en même temps, dans leur grande majorité, des fils de l'Église Catholique.

3. Votre Excellence a fait allusion à l'aboutissement du processus de Médiation entre Argentine et Chili. Avec satisfaction l'opinion publique a appris qu'un accord total est intervenu entre les deux pays-frères pour la solution définitive de leur différend au sujet de la zone australe. Ce résultat a été obtenu grâce aux nombreux efforts exercés par les deux pays et à leurs bonnes dispositions à accueillir les suggestions du Saint-Siège qui a toujours été guidé dans son action par le désir de promouvoir le bien des deux chers peuples argentin et chilien, ainsi qu'une bonne entente et une

féconde intégration entre eux.

4. Votre Excellence a évoqué également la présence de l'Église au milieu de la société argentine dans de nombreuses circonstances transcendantes mais aussi dans sa vie quotidienne, grâce à une multitude d'activités et notamment avec ses centres d'enseignement et ses œuvres d'assistance. De cette manière elle a accompli le mandat du Christ d'enseigner toutes les nations (cf. Mt 28 19) avec la proclamation constante de la Parole salvifique de Dieu et le service de la charité, principalement en faveur des plus pauvres, des plus nécessiteux.

En accomplissant sa mission l'Église désire aider tous les hommes à avoir pleinement conscience de leur propre dignité, à développer leur propre personnalité au sein de la communauté à laquelle ils appartiennent, à être des sujets responsables de leurs obligations, à être de féconds promoteurs de progrès économique, civique et moral dans la société dont ils sont membres: voilà la grande, la primordiale entreprise sans laquelle n'importe quel changement désirable dans les conditions sociales d'une nation – voyez les récents événements en Argentine – ne saurait être que vain ou éphémère.

5. En proclamant et en défendant le bien commun des hommes, l'Église encourage également la promotion de toutes les formes de participation des citoyens au développement de la vie publique d'un pays comme route pour la construction d'une collectivité plus digne. C'est pourquoi, il faut créer un monde nouveau, plus sain, en plus parfaite harmonie avec les exigences de la nature humaine. Mais ceci ne sera possible que si l'on édifie la société sur les bases solides de la paix, en évitant toute solution qui puisse être en contradiction avec la conscience humaine et chrétienne. Comme je l'ai dit dans mon Message pour la Journée de la Paix 1982 «si la formation d'une société politique a pour objet l'instauration de la justice, la promotion du bien commun et la participation de tous, la paix de cette société se réalisera seulement dans la mesure où sont respectés ces trois impératifs» (n. 9).

C'est pourquoi le Saint-Siège convaincu du fait que l'Épiscopat et le clergé argentins, exerçant avec la due liberté leur mission pastorale pourront apporter une efficace collaboration à toutes initiatives et efforts qui ont pour but de réaliser une permanente œuvre de paix et devenir ainsi – en l'actuel moment de la société argentine – des ministres de réconciliation (cf. 2 Co 5, 18), avec la parole de l'Évangile.

En vous assurant, de nouveau Monsieur l'Ambassadeur, de bienveillance dans l'accomplissement de votre mission j'invoque pour Votre Excellence, pour les Autorités qui ont bien voulu vous la confier et pour le cher peuple argentin grâces divines abondantes et choisies.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française*.48 p.8.

Copyright © Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana